

## Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 30 décembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 2 p. (331r, 332v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 30 décembre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50412>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 décembre 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur le procès avec Émile Godin. Sur le règlement du compte d'Émile Godin. Godin fait un résumé des derniers éléments de procédure. Sur le paiement des honoraires d'un des experts, monsieur André.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [André \[monsieur\]](#)
- [Godet \[Guise\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Juin 30 A<sup>o</sup> 80

Monseigneur,

Long procès que  
m'a fait mon fils le  
tribunal de commerce de  
Nîmes a nommé M. M.  
André et Gade, de Gade,  
experts dans l'affaire pour  
le règlement des comptes.

Mon fils a été invité  
amiablement à comparaître  
devant les experts pour commun-  
iquer à procéder aux arbitrations.  
Il ne s'est pas présenté. Procès-  
verbal de la non-comparution  
a été dressé, et je me suis  
retiré. Cela a été une dernière  
heure.

J'ai fait sommation ensuite

M. Gade à Nîmes.

Si mon fils pour comparaître,  
il a fait répétit en écrivant aux  
experts qu'il autorisait faire op-  
position formelle à leur réunion.  
Précédental a été donné de cette  
réunion et c'en est resté là.

Mon fils a interjeté appel et  
l'affaire s'est changée devant  
le cours.

Après l'arrangement M.  
Gade a été entendu avec les  
experts pour le règlement de leur  
compte. M. André en a établi  
également la note que je vous  
envoie. L. Gisserent en a arrêté  
les chiffres & recoult avec M. André.

Le 1er juillet, M. Gisserent m'a  
remis cette note de 169<sup>12</sup> 40 cent  
me disant de la faire payer. Je l'ai  
envoyée à ma caisse avec le bon  
à payer. Le garçon de bureau a  
porté la somme à M. André, mais  
celui-ci lui a dit, comme le constate

la note épinglée, que c'était  
la somme due à chacun en tout.

Voyant ce malentendu, j'aille  
à ce que M. Pissenant m'avait  
dit et M. Tessierant devant renvoyer  
à Guise, j'attendais son arrivée  
pour lui laisser faire le pay-  
ment lui-même. Mais M.  
Pissenant est tombé malade chec  
lui et n'est pas encore remis.

Quinze jours plus tard  
experts le ~~lundi~~ jeudi à la  
note.

J'ai fait passer quelques  
days M. Cardé. Cel' dernier,  
à travers beaucoup de réti-  
cences, dit qu'il ne peut  
que respecter la décision du  
tribunal. 471 francs pour  
une heure de travail au  
pour quatre vacances cela.

me paraît raide.

Dites-moi de suite  
si vous prie, ce que  
est à faire et au besoin  
faîtes-le.

Je vous salue bien  
sincèrement.

*Guise*